

JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 3

St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 25 Janvier 1872

No 17

Courrier de St Hyacinthe



Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance. Une augmentation de 33 1/2 p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts. Adresses d'affaires, \$3 par année. Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

JOURS DE PUBLICATION.—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi Edition Hebdomadaire, Vendredi. *The Farmer's Journal*, Jeudi.

Le *Journal d'Agriculture* paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

* * *
Camillo Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux-Imprimerie-résidence, maison en briques à deux étages, coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe, St Hyacinthe.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1-50
do Et. Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2
1 fois par semaine, 12 mois \$1-50, 6 m. 75c
do Et. Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1
" " " " " E U \$2 g b
Farmer's Journal, 12 mois d'avance \$1
Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (franc de Port) comme suit.

CAMILLO LUSSIER,
Bureau du Courrier
St. Hyacinthe,
P. Q

IMMIGRATION EUROPEENNE.

Nous avons reçu de Paris une brochure qu'a publiée sur le Canada, M. Gustave Bossange, dont le nom est familier parmi nous. La lettre suivante accompagne l'envoi.

" Paris, le 30 novembre 1871.

" Monsieur,

" Je prends la liberté de vous adresser par cette malle une brochure, intitulée: "La Nouvelle France, le Canada, Appel aux classes nécessiteuses de France," que la Compagnie Canadienne Allan m'a chargé de rédiger et de distribuer en France pour attirer l'attention sur les avantages qu'offre le Canada à l'Emigration et seconder ainsi les vues du Gouvernement Canadien.

Je crois devoir vous faire connaître, en même temps, que je représente à Paris:

" La Ligne Allan, Montréal Ocean Steamship Company,

" Le Chemin de Fer du Grand Tronc,

" La Banque de Québec,

" et que mes Bureaux ont été dernièrement transportés dans le quartier de la Bourse, 16, rue du 4 Septembre.

" Un registre pour l'inscription des noms des étrangers est ouvert dans mon " Reading Room," que je mets gratuitement à la disposition de tous les Canadiens visitant Paris; ils y trouveront des journaux du Canada et des Etats Unis et pourront y faire leur correspondance; leurs lettres seront reçues et expédiées gratuitement.

Je serais heureux que les Canadiens considèrent ma maison comme un centre, un point de ralliement, de ce côté de l'Atlantique, et j'ai grand plaisir à affirmer mon origine canadienne en étant utile au pays.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

GUSTAVE BOSSANGE."

Nous nous réjouissons de ces divers efforts que l'on fait pour diriger dans ce pays le trop plein du continent européen. Nous devons cependant faire une réserve que nous suggère le titre de la brochure de M. Bossange. Cette brochure s'adresse aux classes nécessiteuses de la France.

Nous comprenons bien que les émigrants de n'importe quel pays, ne sont pas généralement des gens fortunés.

Les classes nécessiteuses sont celles qui forment le principal élément de l'émigration. Malgré cela, cependant, nous sentons le besoin de faire remarquer que nos agents d'immigration devront faire un choix dans le nombre de ceux qui consentiront à venir s'établir parmi nous.

Les classes nécessiteuses ne fournissent pas toujours les garanties de moralités désirables; enfin, cet élément de l'immigration ne peut être considéré par nous comme étant le plus sain et le plus avantageux.

Il faudra donc que nos agents exercent une grande circonspection; qu'ils attirent ici de préférence à tous autres des gens possédant quelque avoir; qu'ils ne permettent, en autant que la chose sera en leur pouvoir, à aucune famille dont ils auraient raison de suspecter un peu les principes sous le rapport moral et social, de tirer profit des avantages que nous offrons aux immigrants.

Ces réserves faites, nous remercions bien cordialement M. Bossange de l'intérêt qu'il porte à notre Canada.

Ce sujet nous entraîne à parler d'un nouveau genre d'affaires que la société de colonisation de St. Hyacinthe entend faire.

Les membres du bureau de direction de cette société réunis samedi dernier, ont décidé de s'occuper de placer une partie des immigrants à leur arrivée dans ce pays. La société s'est pour ainsi dire constituée agent local d'immigration Européenne. — Trois des membres du bureau de direction ont été chargés de la besogne: ce sont MM. Boucher de LaBruère, J. A. Chicoine, et T. A. Bernier, rédacteur du *Courrier*.

Ces messieurs sont prêts à recevoir les applications de toutes personnes domiciliées dans ce pays, et désirant faire venir des étrangers pour les employer à leur service. Ils transmettront immédiatement leurs applications au département à Québec, chargé d'administrer ces affaires, qui, à son tour chargera l'un des agents canadiens, en Europe, de trouver l'individu propre à faire les ouvrages qu'on a l'intention de lui confier.

On peut s'adresser indistinctement à l'un de ces trois messieurs.